L'ÉCHO DE LA VALLÉE

INFORMATION MUNICIPALE N°26
JUIN 2018

DOSSIER : LES NOUVEAUX ATELIERS TECHNIQUES

LE BUDGET COMMUNAL

FÊTE EN FAMILLE

ESPRIT CORMELLOIS

Cormelles
le Royal

SOMMAIRE

P. 2 SOMMAIRE / ÉDITORIAL
- Zumba Party annulée
- Démarchage frauduleux : une vigilance permanente
- La Poste sera fermée cet été du 7 au 25 août

P. 3 EDITORIAL DE M. LE MAIRE

P. 4 RETOUR EN IMAGES

P. 6 DOSSIER Les nouveaux ateliers techniques

P. 8 ACTUALITÉS
- Les principales délibérations
- Devenez IDDSR
- Des aides pour rénover votre habitation
- L'APAJH fête ses 50 ans
- Episode 2 : Le nouveau bâtiment de la place commerce
- Libération de Cormelles : 19 juillet
- Opération tranquillité vacances
- La Croix Boisée
- Fête en Famille
- Les Interludes
- Un budget communal de plus en plus serré

P. 16 CULTURE
- La médiathèque
- Spectacle théâtre de fin d'année !
- Les Animaux Fantastiques... à la Clairière du Bois
- Musique au SIVOM des Trois Vallées
- Les actualités du Club Photo Vidéo
- Happy Birthday
- Embarquement pour l'Île de Tatihou

P. 19 SPORTS
- Des courts de tennis rénovés
- Tournoi intersite ACC Volley - 8 et 9 juin

P. 20 JEUNESSE
- Rythmes scolaires : 4 jours dès septembre
- Des vacances actives avec le Local Jeunes
- Le CMJ déborde d'idées et de projets
- La fin d'année dans les écoles
- L'accueil de Loisirs en mode vacances

P. 22 ENVIRONNEMENT
- Haro sur les insectes !

P. 23 CARNET / EXPRESSION

P. 24 AGENDA

IMPRIM'VERT

L'écho de la Vallée est imprimé sur du papier 100% recyclé.
Graphisme : SARL Tartière Graphisme - Impression : La Maison Du Document Tél. 02 31 95 17 17. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin. Toutefois, SARL Tartière Graphisme décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser.. Illustrations : Jonathan DAUFRESNE-LATOUR - Editions 2018

Zumba Party annulée

Dans le précédent écho de la vallée, nous vous annoncions une zumba party géante organisée en faveur de la Ligue contre le Cancer le dimanche 27 mai. Mais la Ligue contre le Cancer nous a informés :
« Dans un contexte économique difficile, le Comité 14 de la Ligue contre le Cancer ne peut assurer le bon déroulement de la ZUMBA party de 2018. Cette manifestation sera reportée en 2019, afin de mieux vous accueillir. Merci de votre compréhension. »

Alors rendez-vous est pris pour 2019 !

Démarchage frauduleux : une vigilance permanente

Enedis, entreprise de service public, tient à vous informer qu'elle ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaire. Enedis n'a aucun partenariat avec des entreprises d'énergies renouvelables (panneaux solaires, écoliennes …) ou de boîtiers de gestion de consommation et/ou de production.

De même, la commune n'a aucun partenariat avec des sociétés commerciales qui vous démarchent en direct et cela de quelque nature que ce soit.

Pour information, si vous souhaitez recevoir moins d'appels de sociétés de démarchages, vous pouvez vous inscrire sur le site www.bloctel.gouv.fr

La Poste sera fermée cet été du 7 au 25 août

JEAN-MARIE GUILLEMIN, MAIRE

ÉDITORIAL

Chères Cormelloises, Chers Cormellois,

Le dossier de ce 25ème numéro de votre journal municipal l'Echo de la Vallée est consacré aux nouveaux ateliers techniques municipaux qui sont désormais installés dans la zone des Métiers. Après plus d'un an de travaux, les services ont emménagé progressivement depuis le mois de janvier dernier. Initié au cours du mandat précédent, ce projet était indispensable pour continuer d'offrir la qualité de service public que les Cormellois sont en droit d'attendre. Même si les travaux relatifs à l'entretien de la voirie et à la gestion des espaces verts sont désormais de la compétence de la Communauté Urbaine de Caen la Mer, les accords politiques conclus avec le Président de Caen la Mer, font des Maires des Communes membres, les véritables décideurs dans le cadre de ces compétences sur leur territoire. Il appartient donc toujours au Maire de décider de la rénovation d'une voie ou des modalités d'entretien des espaces verts de sa commune.

A ce sujet, je rappelle à certains qu'il est de notre devoir à tous, en tant que citoyen, de respecter les espaces publics que les services municipaux entretiennent quotidiennement. Malheureusement, les déjections canines que certains maîtres ne ramassent pas, envahissent parfois nos espaces verts. Je souhaite vivement qu'il y ait un changement de comportement de la part de ces personnes pour le respect de ces espaces et surtout de ceux qui les utilisent.

Autre nouveauté importante pour la prochaine rentrée scolaire… le retour à 4 jours d'école par semaine. Après concertation avec les parents, les conseils d'école et les enseignants, il est apparu nécessaire, pour le bien-être des enfants, de revenir à la situation antérieure. Nous continuerons néanmoins à organiser des activités périscolaires sur le temps du midi, selon des modalités qui, à ce jour, sont en cours d'élaboration.

Enfin, fort du succès du passeport découverte initié l'année dernière, qui a pour but de faire connaître aux Cormellois la richesse de l'offre associative sur la commune et de les inciter à venir découvrir une ou plusieurs activités à la rentrée de septembre, nous avons décidé de renouveler l'expérience cette année. Ce passeport sera distribué au cours de l'été prochain dans toutes les boîtes à lettres.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Votre Maire

DISPONIBLE EN Windows Phone
NOUVEAU
CORMELLES-LE-ROYAL EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE
AVEC L'APPLI MOBILE Citykomi®
Flashez ce code
GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie citoyenneté
16 mars

Repas des Anciens - 18 mars

Carnaval de l'accueil de loisisr et du RAM - 4 avril

Exposition photo d'hier et d'aujourd'hui
du 3 au 21 avril

Jumelage allemand randochoucroute - 7 avril

Voyage en allemagne - marché normand
27 au 30 avril

Carnaval de la crèche pirouette
18 avril

Carnaval des écoles - 25 avril

Cérémonie des bébés - 24 mai

Tournoi jeunes de football - 10 mai

Les nouveaux ateliers techniques : un équipement au service des Cormellois

Les services municipaux installés impasse du Pavillon, ont intégré leurs nouveaux ateliers, dans la zone artisanale, aux numéros 9/11 de la rue des Métiers. Visibles depuis la rue des Coudriers, le nouveau site comporte un bâtiment de 1400 m² sur un terrain de 4300 m².

Le déménagement s'est effectué en plusieurs étapes, le printemps étant fixé comme objectif final, mais il n'y avait aucune contrainte de temps puisque l'ancien site n'est pas réutilisé dans l'immédiat : il sera réaménagé ensuite en logements et s'appellera « Le Clos du Roy ».

Une configuration du site mieux adaptée pour une efficience accrue

Jusqu'à maintenant, les ateliers des services techniques municipaux étaient dans des locaux exigus et ne répondaient plus aux normes réglementaires. Cette époque est désormais révolue avec ce nouvel équipement parfaitement adapté à l'évolution des missions confiées aux agents des services techniques.

Le terrain et les surfaces construites ont largement été augmentés, soit près de 20 % de surface supplémentaire pour le bâtiment et 4 fois plus de terrain. Mais surtout tout a été conçu pour une utilisation beaucoup plus fonctionnelle : quai de chargement et de déchargement, site pouvant être approvisionné par tous les poids-lourds… autant d'aménagement qui étaient impossibles dans le cœur de bourg.

Les ateliers sont disposés au rez de chaussée en 4 espaces distincts : menuiserie / peinture, serrurerie / fêtes et cérémonie / propreté, espaces verts et mécanique / mobilité. Bien évidemment l'accueil se situe également au rez de chaussée. Des bureaux, des vestiaires et une salle de réunion/ réfectoire sont installés à l'étage. Comme pour chaque opération de

rénovation ou de modernisation des équipements communaux, les conditions de travail et les niveaux de sécurité ont été étudiés.

Un effort a surtout été fait concernant les zones de stockages qui sont situées en mezzanine et dont le chargement et le déchargement se font à l'aide d'un charriot élévateur afin de limiter le port de charges et de gagner un maximum de temps.

Des nouveaux équipements

De nouveaux équipements techniques ont été acquis à l'occasion de ce déménagement. Tout d'abord, dans l'espace menuiserie / peinture, une machine à traiter les déchets des effluents de peinture a été achetée afin de traiter les pinceaux et les rouleaux et ne pas déverser de produits dans le réseau des eaux usées. De même, un nouveau combiné à bois a été installé pour tous les travaux de fabrication de menuiserie, notamment pour la réalisation des meubles dans les écoles.

Enfin, un pont élévateur équipe désormais l'atelier mécanique pour permettre de réparer les véhicules de motoculture des espaces verts en toute sécurité.

Le coût total de l'opération d'aménagement s'élève à 2 686 626 € dont 2 505 712 € pour l'équipement et l'aménagement intérieur et extérieur, 78 694 € pour les études et 102 220 € pour le dévoiement de la rue des Métiers.

Machine de traitement des peintures

Acquisition d'un véhicule électrique Kangoo neuf 5 places pour les déplacements des services dans la commune : 22 591,06 €.

Dans la Clairière du bois, un après-midi ensoleillé

C'est bien de se promener.

Oh quelle horreur !

C'est dégoutant !

C'est interdit. Vous devez respecter les espaces verts et prévoir un ramassage.

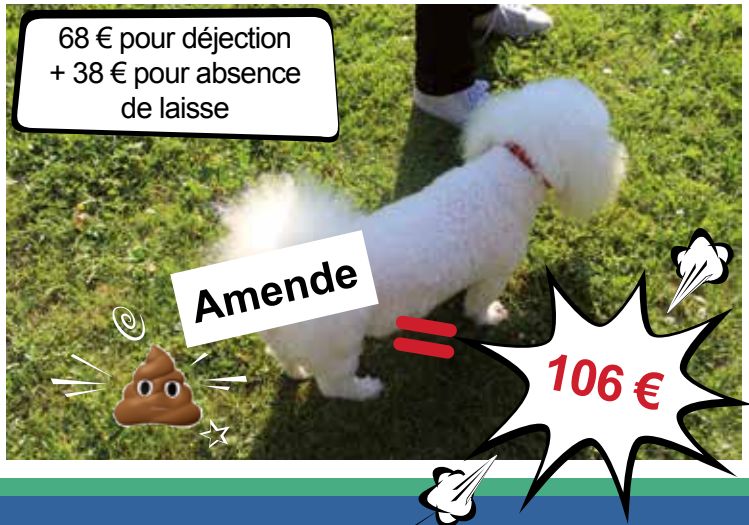
68 € pour déjection + 38 € pour absence de laisse
Amende
=
106 €

Oh la honte mon maître ne respecte rien !

Les principales délibérations des conseils municipaux du 19 février et du 26 mars 2018

- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 960 € à l'Ecole du Chat de Caen.
- Précision sur l'interprétation du droit de passage décidé par la délibération du 19 octobre 1987.
- Débat d'orientation budgétaire 2018.
- Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Caen la Mer pour le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à la Commune.
- Approbation des comptes administratifs 2017 des budgets ville et activités funéraires.
- Approbation du compte de gestion principal et du compte annexe du service des activités funéraires, dressés pour l'exercice 2017 par Madame le Trésorier de Mondeville.
- Affectation des résultats 2017 des budgets ville et des activités funéraires.

• Reconduction des taux d'imposition suivants en 2018 :

• Taxe d'habitation	6,89 %
• Taxe du foncier bâti	20,34 %
• Taxe du foncier non bâti	31,70 %

• Vote des budgets primitifs 2018 arrêtés comme suit :

Budget ville

- Recettes et dépenses de fonctionnement 6 118 123,40 €
- Recettes et dépenses d'investissement 3 638 783,00 €

Budget des activités funéraires

- Recettes et dépenses d'exploitation 32 000,00 €
- Attribution, au titre de l'année 2018, des subventions aux associations pour un montant total de 96 995,00 €.
- Attribution d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € à la Mutualité Française qui gère la crèche Pirouette de Cormelles le Royal, au titre de l'exercice 2018.
- Bilan des cessions et des acquisitions immobilières 2017.

Devenez Intervenant Départemental de Sécurité Routière

Les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) sont des bénévoles qui apportent leur aide et participent aux actions de prévention en animant les différents ateliers pédagogiques auprès de publics divers et variés, établissements scolaires, associations, collectivités locales ou entreprises.

Les missions des intervenants départementaux de sécurité routière sont :

- réaliser des actions d'information et de sensibilisation des usagers ;
- assurer la promotion de la politique locale de sécurité routière ;
- favoriser la prise en charge de la sécurité routière par les diverses catégories de partenaires (maires, animateurs sociaux,...) ;
- rendre compte de leurs actions, pour évaluer et valoriser les actions réalisées.

L'IDSR est nommé par le Préfet de département et reçoit à ce titre un arrêté de nomination. Il exerce son activité sous l'autorité du Préfet. Pour chaque action retenue et pour laquelle il s'engage, il reçoit un ordre de mission.

Comment devenir intervenant départemental de sécurité routière ?

Pour devenir IDSR, remplissez le dossier de candidature et la fiche d'engagement disponibles sur le site http://www.calvados.gouv.fr/les-intervenants-departementaux-de-securite-a7531.html

Envoyez le tout à : Virginie CANUET, Coordinatrice sécurité routière :
02.31.30.66.24
Mail : virginie.canuet@calvados.gouv.fr

Exemple d'intervention avec la participation de l'association Alcool et Conduites

Des aides pour rénover votre habitation

La commune de Cormelles le Royal, en partenariat avec Soliha (Solidaire pour l'Habitat) propose depuis septembre 2009, une permanence le deuxième jeudi de chaque mois à la mairie. Cette permanence a pour but d'aider les propriétaires privés occupants ou bailleurs à entretenir leur patrimoine.

Elle vise à améliorer les conditions de vie des ménages en réhabilitant des logements. Les objectifs sont notamment de lutter contre la précarité énergétique, d'encourager la mise aux normes des logements ou encore d'adapter les logements au handicap ou au vieillissement.

Plan de financement

Soliha propose lors de cette permanence des conseils gratuits. Des visites sont possibles dans les logements afin de prioriser les travaux à réaliser. Depuis 2009, 202 contacts ont été établis. 67 propriétaires ont réalisé des travaux dont 49 ont bénéficié de subventions.

Visite d'un logement réhabilité à Cormelles le Royal

731 162 € de travaux ont été réalisés dont 78 % par des artisans de Cormelles le Royal ou du bassin d'activités. 422 447 € d'aides ont été accordées.

Infos pratiques, contact : Laurence CARRIERE, chargée d'opérations, laurence.carriere@solihanormandie.fr, www.solihanormandie.fr et tél. : 02.31.86.58.63 ou 06.88.24.51.49. Permanence le deuxième jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h en mairie de Cormelles le Royal (sauf pendant l'été). La prochaine aura lieu exceptionnellement **le jeudi 12 juillet (et non en juin).**

Voici un exemple pour un propriétaire occupant qui a un projet de travaux de 22 740 € pour l'adaptation de la salle de bains, le changement de la chaudière et la mise en place d'un monte escalier. Le plan de financement est Anah Energie : 1400 €, Anah Prime Habiter mieux : 800 €, Anah autonomie : 4 550 €, caisse de retraite : 2500 € et Avance remboursable du Conseil départemental (84 € par mois sur 60 mois) : 5000 € pour un total aides et de prêts de 14 250 € (63 % de subvention et de prêt social). L'apport personnel est de 8 490 €, soit un total de 9 250 € de subventions.

L'APAJH fête ses 50 ans

Depuis 1967, cette association pour Adultes et Jeunes Handicapés du Calvados milite et agit pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap sur le département.
Ses activités commerciales sont proposées par deux établissements : un Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) situé à Ifs et une entreprise adaptée implantée à Cormelles le Royal dans l'Espace Jean Mantelet.

Les activités de ces deux établissements sont très variées :

- Espaces Verts : entretien de jardins et voiries, élagage et abattage, création de jardins...
- Pépinière
- Conditionnement de produits cosmétiques, papeteries, pommes de terre fraiches sous vides, mise sous plis, tri…
- Faisceaux et sous-traitance électrique : câblage, montage et assemblage…
- Blanchisserie et couture
- Nettoyage et entretien des locaux : vitrerie, fin de chantier, ramassage de déchets
- Maintenance Multiservices Immobilière : réalisation et modification de cloisonnements, de revêtements muraux et sols, de réseaux électriques et plomberie…

APAJH
Contact : 02.31.700.202
Wwapajh14.org

La pépinière APAJH* située à Ifs sera ouverte les samedis du 31 mars au 30 juin 2018 de 10h à 17h00. Vous trouverez un large choix de rosiers, vivaces, graminées, arbustes, légumes et plantes annuelles. Elle vous accueille également du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Venez profiter de conseils personnalisés.

Zone artisanale la Dronnière à Ifs, axe Caen falaise sortie n°2.

**L'APAJH est une association qui œuvre au service de la personne en situation de handicap, elle l'accompagne dans ses choix tout au long de son parcours de vie.*

Episode 2 : Le nouveau bâtiment de la place du Commerce est construit

Nous nous étions quittés avec le début de la réalisation du gros œuvre des deux nouveaux locaux commerciaux (boucherie actuelle et nouvelle boulangerie) et des deux logements situés au-dessus. Le bâtiment est donc totalement sorti de terre aujourd'hui.

Un bâtiment hors d'eau et hors d'air

Les entreprises ont finalisé la construction extérieure de ce nouveau bâtiment. L'entreprise JEANNE s'est chargée du gros œuvre et du ravalement, l'entreprise GORREGUES et la société CORBET de la réalisation de la toiture en zinc et de l'étanchéité, l'entreprise LECOGUIC des huisseries extérieures.

Vers la mi-juillet, l'aménagement intérieur sera terminé et dès fin juillet, les cases commerciales seront vendues à l'état brut. Elles seront aménagées directement par les commerçants.

La démolition des bâtiments existants

La deuxième phase de démolition et de désamiantage des bâtiments aura lieu entre la dernière semaine d'août et la mi-septembre. L'ouverture des commerces est prévue pour le 15 septembre.

L'aménagement de la place : ses réseaux, sa voirie et ses parkings, commencera également en septembre.

Pour rappel, le coût total de l'opération (démolition, construction, reprise des réseaux, aménagement de la place) est de 1 800 000 €.

Libération de Cormelles : 19 juillet

Tous les Cormellois sont invités à participer à la commémoration de la libération de la commune le 19 juillet à 17h au Monument aux Morts. Les enfants de l'accueil de loisirs et du local jeunes seront présents pour ce moment de souvenir.

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation de la nouvelle réglementation du Plan Local d'Urbanisme

Jeudi 5 juillet à 18h30 à la salle du Conseil Municipal

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La police municipale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations:

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la police municipale, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, afin de lutter contre les cambriolages.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

• Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

• Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

• N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

• Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

3 - être un voisin vigilent :

Penser à prévenir la Police municipale immédiatement dès que vous constatez la présence d'individus étrangers au quartier ou de véhicules suspects. La police municipale est au service des Cormellois, il ne faut surtout pas hésiter à l'appeler en cas de comportements étranges ou suspects et cela même si vous avez un doute.

La Croix Boisée : le nouveau quartier en construction

Projet urbain situé au cœur de la commune sur l'ancien site Moulinex, ce programme est composé de pavillons, de logements intergénérationnels et de petits logements collectifs. Sur une emprise de 58 500 m², il sera composé de 165 logements dont 11 terrains à bâtir. La première pierre de cet ensemble sera posée prochainement.

Les travaux ont commencé

Depuis le mois de février ; les travaux ont débuté et les changements sont déjà bien visibles. Les premières pelleteuses ont commencé à aménager ce nouveau quartier de la commune sous la houlette de la société Investir Immmobilier Normandie, pilote de cette opération avec la commune de Cormelles le Royal. Dans le détail, ce sont 11 terrains à bâtir de 427 m² à 721 m², 65 logements de 2 pièces, 49 de 3 pièces et 40 de 4 pièces qui vont voir le jour.

Un quartier contemporain

Privilégiant les formes simples et géométriques, ce quartier mettra en avant des formes urbaines cubiques et proposera une grande diversité de logements : pour les personnes âgées, individuels de type maisons groupées avec garage, semi-individuels avec accès et usages privatifs, intermédiaires et collectifs. La vente des maisons et appartements a remporté un vif succès. En quelques mois tous les logements de la première tranche commerciale ont été vendus. Pour ceux qui le souhaitent il reste quelques opportunités de devenir propriétaire d'un logement dans ce quartier.

https://www.parcverdii.com

Tél : 02 31 85 88 88.

Fête en famille

Evènement fort de la vie de la commune, la Fête en famille est la manifestation de cette fin d'année. Tous les Cormellois petits et grands sont invités à participer à cette journée festive autour des associations cormelloises.

Au programme

Cette année, les jeux et sports normands sont mis à l'honneur à travers la pratique de la choule. Chouler veut dire en normand se bousculer, le porteur de balle ou celui susceptible de la recevoir sont d'ores et déjà avertis ! Sport très populaire dans toute la Normandie du Moyen Age aux années 40, ce jeu était souvent pratiqué à l'époque de Mardi gras. Depuis 2001, il est de nouveau à la mode et il existe d'ailleurs une coupe de Normandie pour les sportifs assidus. Vous pourrez donc l'essayer toute la journée !

Vous pourrez aussi vous immerger dans un voyage virtuel, une expérience époustouflante avec votre casque de réalité virtuelle…

Bien sûr, ces nouveautés et les animations habituelles seront gratuites pour les visiteurs.

Un jeu pour les cormellois

Des places à Festyland, Eole Aventure ou un panier garni sont à gagner en participant au jeu qui se déroulera toute la journée. Vous pourrez vous présenter au stand accueil et récupérer un bulletin de participation : des questions ou des épreuves vous seront demandées au niveau des stands des associations. A vous de jouer !

**Dimanche 24 juin,
Fête en famille, de
10 h 30 à 18 h,
au stade municipal.**

Festival interludes - Edition#2

Faim d'jeux vous accueille pour sa deuxième édition du Festival des Interludes le samedi 16 juin 2018 à partir de 14h à la salle du Parc. Co-organisé avec l'association LLDD Organisation, ce festival sera gratuit et ouvert à tous avec la possibilité de se restaurer sur place.

L'univers ludique servi sur un plateau

Jeux de sociétés, jeux vidéo, jeux de rôles, escape games, jeux en bois et bien d'autres surprises encore…. ont été préparés pour s'amuser tout l'après-midi et la nuit. La famille au grand complet de 3 à 99 ans pourra jouer dans les différents espaces préparés par l'association. Parmi les nouveautés cette année, un espace pour tout-petits, une exposition légo, du géocatchning, plus d'escapes games, et de l'archery tag sont proposés.

Z Survival Night

De 21h00 à 1h00, le bois sera envahi d'une horde de morts-vivants., votre mission : tenter de survivre à cette invasion de zombies ! Tarif : 5€ uniquement pour les adultes. Inscriptions : http://asso-aaes.fr/interludes.php

**@faimdjeux
faimdjeux@gmail.com**

Un budget communal de plus en plus serré

Le budget de la commune de Cormelles le Royal a été voté le 26 mars dernier lors de la séance du conseil municipal. Le compte administratif pour l'exercice 2017 présente un excédent de 486 365,70 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 650 437,98 € pour la section d'investissement.

Le budget primitif de l'exercice 2018 s'équilibre à 6 118 123,40 € pour la section de fonctionnement et 3 638 783 € pour la section d'investissement. Les taux d'imposition communaux n'augmentent pas en 2018 et cela fait maintenant 23 ans qu'ils sont maintenus au même niveau.

Des efforts au quotidien

La commune continue son effort et cherche constamment des économies à réaliser notamment au niveau du chapitre des charges à caractère général. De même, les agents communaux qui partent à la retraite ne sont plus remplacés systématiquement. Toutefois, les subventions aux associations ont été maintenues au même niveau que les années précédentes.

La fin des dotations de l'Etat

De plus, l'Etat depuis 2011 a systématiquement baissé les dotations qu'il versait à la commune (427 051 € en 2013). Actuellement, non seulement nous ne percevons plus de dotations, mais l'Etat a décidé de prélever directement sur le budget de Cormelles le Royal une somme forfaitaire de 31 153 €. Cette contribution fixe sera prélevée chaque année pour participer au redressement des finances publiques de l'Etat.

L'investissement continue en 2018

Aménagement de la place du Commerce : 1 817 556 € (dont 577 100 € ont été versés en 2017)

Accessibilité handicapés et sécurité des bâtiments communaux : 352 600 € (mairie, vestiaires du stade, Pommeraie)

Réfection du sol de la Halle des Sports : 110 000 €

Rénovation des courts extérieurs de tennis : 154 963 € (dont 84 008 € ont été versés en 2017)

Dotation Globale de Fonctionnement

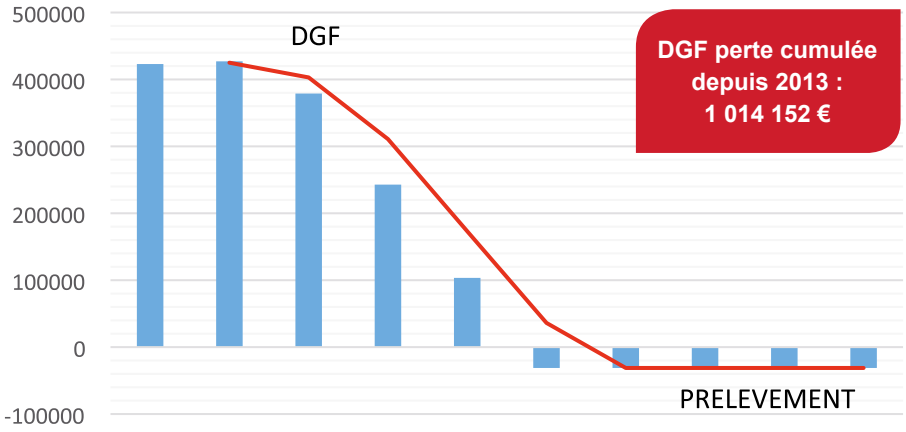

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2017

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2018

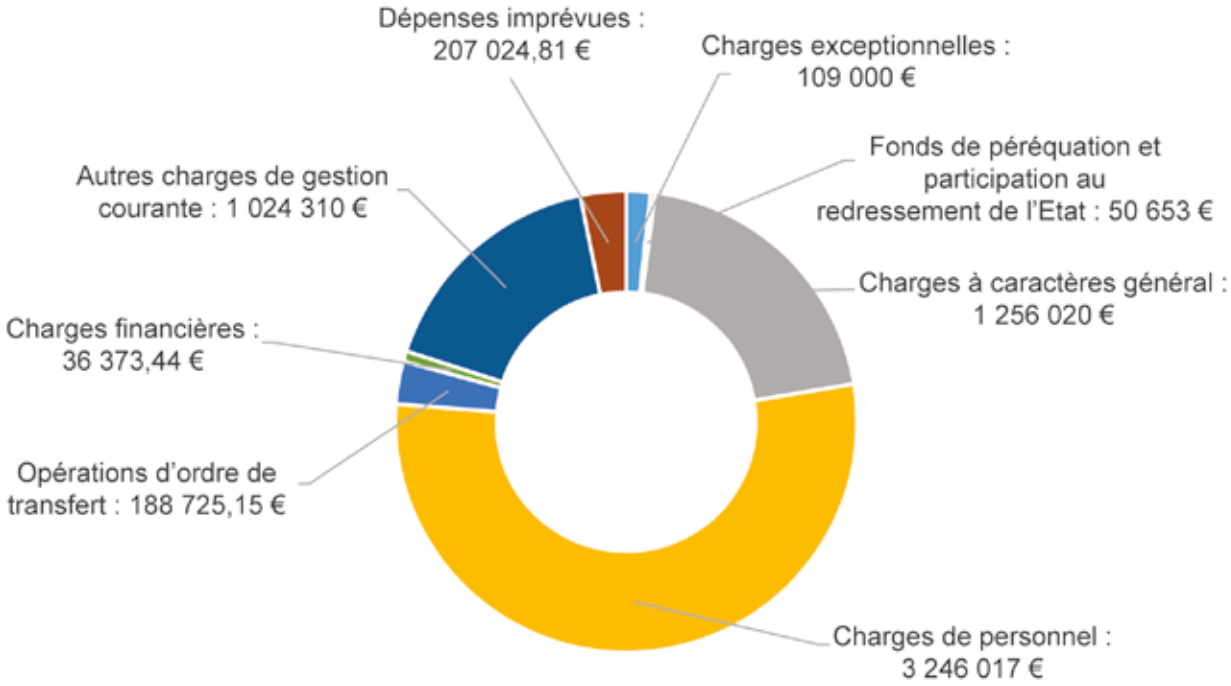

Les principales subventions attribuées aux associations cormelloises

ASC Tennis de Table	5 600 €
AC Yoga	500 €
Billard Club Cormellois	1 300 €
Club de Badminton Cormellois	2 500 €
Cormelles Judo	5 500 €
Cormelles Loisirs Volley-ball	350 €
ESC Basket-ball	300 €
ESC Football	18 500 €
ESC Handball	1 000 €
ESC Pétanque	2 000 €
Gymnastique volontaire	1 200 €
Royal Tennis Cormelles	4 000 €
Anciens Combattants	950 €
Club Photo vidéo	1 400 €
Comité de jumelage allemand	3 200 € + 800 € (subvention exceptionnelle)
Comité de jumelage anglais	3 000 €
Comité de jumelage belge	2 000 €
Faim de jeux	800 € + 1200 € (subvention exceptionnelle)
Royal Voce	1 500 €
Bien Vivre sa Retraite à Tout Age	1 500 €
AMAP	80 €
Forages Mali	2 300 €
VMEH (Visite Malades Etabl. Hospitaliers)	100 €
La Compagnie du Phoenix	500 €
OMACL	14 800 €
Crèche pirouette	30 000 €

La boîte numérique, un service de la médiathèque

Proposée par la Bibliothèque Départementale du Calvados, la boite numérique permet d'accéder à des films, de la musique, des magazines, des formations et bien sûr des livres 24h/24... chez soi, sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. La commune participe financièrement.

Gratuit pour tout Cormellois inscrit à la médiathèque, ce service propose de nombreux ouvrages (200 titres) sous format numérique, une offre cinéma avec plus de 4 500 références (films, documentaires, séries) ; l'accès à la presse numérique qui propose plus de 800 magazines, une autoformation en langues étrangères, soutien scolaire, informatique, code de la route... et de la musique avec plus d'un million de titres disponibles. La boîte numérique est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

Comment peut-on y accéder ?
Il vous suffit de vous inscrire directement en ligne **http://laboitenumerique.bibliondemand.com**
Remplissez le formulaire d'inscription. Notez bien votre identifiant différent de votre email et votre mot de passe qui vous seront demandés pour vous connecter lorsque votre compte aura été activé.
Vous serez averti par mail de l'activation de votre compte après vérification auprès de la bibliothèque dans laquelle vous êtes inscrit.

Présentation le samedi 9 juin à 11h

Et les autres activités de la médiathèque

• D'Clic à la médiathèque
Samedi 9 juin 2018
Présentation des ressources de la Boîte numérique à 11h à l'espace Mulitimedia. Et aussi comment s'inscrire, où s'adresser si ça ne marche pas…

• Samedi 16 juin de 14h à 18h
Participation de la Médiathèque au festival Interlude organisé par l'Association Faim d'jeux

• Portage à domicile de livres, DVD et magazines pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer à la Médiathèque.
Les jeudis 14 juin, 12 juillet, 30 août, et 27 septembre

• Histoires pour les tout-petits (moins de 3 ans)
Mercredi 20 juin à 10h30 « Au soleil… »
Mercredi 19 septembre à 10h30 « hop ! on bouge »

• Histoires à écouter (pour les 3-7 ans) reprennent le mercredi dès septembre, à chaque fois des histoires et parfois un atelier. Mercredi 12 septembre à 10h30

• Jeux vidéo
Venez entre ami.e.s, en famille jouer sur PS4 et NintendoDS3
Tout public à partir de 6 ans
Samedi 2 juin de 14h à 17h
tous les mercredis du mois de juin de 14h à 16h
tous les mercredis de septembre de 14h à 16h
et le samedi 22 septembre de 14h à 17h

Juillet et août à la médiathèque
La Médiathèque change ses horaires du 2 juillet au 31 août

Mardi	**15h30-18h30**	
Mercredi	**10h30-12h30**	**14h00-18h00**
Jeudi	**15h30-18h00**	
Vendredi	**15h30-18h30**	
Samedi	**10h30-13h**	

Attention le samedi 1er septembre ouverture de 10h30 à 18h00
Fermeture du 30 juillet au 15 août.
Réouverture le jeudi 16 août à 15h30

• Des sélections pour les vacances
La médiathèque vous propose des romans à emmener partout pendant l'été

Pour adultes
« A la découverte du monde »

Pour la jeunesse
Partez à l'aventure, en vacances, pleurez, faites des bêtises, rigolez avec les bandes de garçons et filles de la Médiathèque

Spectacle de fin d'année !

Le mercredi 13 juin, les ateliers de la Cie du Phœnix présenteront leurs spectacles de fin d'année aux Cormellois dans la salle de l'Orée du Bois.

La soirée débutera à 19h30. Ce seront d'abord les enfants qui joueront un spectacle écrit spécialement pour eux intitulé : « Au loin du rien. » Après une courte pause, ce sera au tour des adultes de nous présenter une esquisse de leur future pièce intitulée : « Je ne baisserai pas les yeux. » (titre provisoire.)

A l'issue des deux spectacles, un pot vous sera offert par la Compagnie du Phœnix et vous pourrez vous pré-inscrire aux ateliers pour la saison prochaine.

Inscriptions :
Vendredi 2 juin et
Mercredi 19 septembre
à 18h à l'ancienne mairie.

Nous profitons aussi de cet espace pour vous tenir informé de notre fantastique aventure avignonnaise que nous préparons avec beaucoup d'enthousiasme. Pour mémo, nous allons jouer notre dernière création intitulée le Mensonge du Singe du 6 au 27 juillet 2018 au Théâtre Artéphile dans le cadre du Festival OFF d'Avignon.

Vous pouvez vous aussi contribuer indirectement à cette belle aventure en nous aidant grâce au financement participatif que nous avons mis en place. Vous avez jusqu'au 1er juillet pour nous soutenir et nous permettre de finaliser notre projet en faisant un don sur la plateforme de financement participatif Hello Asso.

Il suffit de vous rendre sur ce lien :
https://www.helloasso.com/associations/la-compagnie-du-phoenix/collectes/le-mensonge-du-singe
et en quelques clics ultra-sécurisés, vous pouvez verser votre don pour aider la Compagnie.
Au plaisir de vous voir !!

Les Animaux Fantastiques... à la Clairière du Bois

Et pour bien commencer l'été, la commune vous propose une soirée gratuite en plein air le vendredi 24 juin, avec au programme : pique-nique géant, musique et séance de cinéma en plein air.

Dès 19h30, tous les Cormellois qui le souhaitent pourront venir pique-niquer à la Clairière. Comme les années précédentes, des tables et des chaises seront à votre disposition. Le Local Jeunes se chargera de vous vendre petits en-cas, boissons chaudes et froides jusqu'à 21h45 et tout cela en musique dès 21h.

Enfin, en partenariat avec le cinéma Lux et la Communauté Urbaine Caen la Mer, vous pourrez assister à la séance de cinéma en plein-air **« Les Animaux Fantastiques »** à la tombée de la nuit. N'oubliez pas vos transats, couvertures et petites laines…

Le court-métrage #espritcormellois sera diffusé en première partie avant le film.

Les animaux fantastiques,
Les aventures de Norbert Dragonneau, l'auteur du livre Les Animaux Fantastiques. qu'étudiait Harry Potter à Poudlard...

CULTURE

Musique au SIVOM des Trois Vallées

Quel que soit votre âge, notre conservatoire à rayonnement intercommunal est prêt à vous accueillir.

N'hésitez pas à venir rencontrer toute l'équipe des professeurs et à essayer les instruments qui vous intéressent. Venez poser toutes vos questions, c'est le moment !
Inscriptions pour les nouveaux élèves du lundi 11 au vendredi 22 juin. Téléphone : 02 31 34 87 47

Les actualités du Club Photo Vidéo

A la rentrée, un concours de photos internes du Club Photo Vidéo sur le Thème « les Courbes » sera exposé à la Médiathèque de Cormelles du 4 au 26 septembre. La remise des prix aura lieu le mercredi 26 septembre à 18h30.

Les portes ouvertes du club photo auront lieu le samedi 15 septembre 2018 à la salle de la Pommeraie.

Le traditionnel loto est prévu le 3 novembre prochain à la salle de l'Orée du Bois.

Happy Birthday

40 années d'amitié ont été fêtées à Combe Martin notre ville jumelle anglaise du 25 au 28 mai en présence de Monsieur le Maire. Le gâteau d'anniversaire a été découpé par les amis anglais à l'origine du jumelage entre nos Communes et des cadeaux ont été échangés. Un rosier rubis, symbole de de 40 ans d'amitié sera bientôt planté dans nos espaces verts. La Commune de Cormelles le Royal a offert à cette occasion un lot de livres frano-anglais destiné à l'école primaire de Combe Martin.

Embarquement pour l'Île de Tatihou

L'Omacl propose une sortie estivale à la fois ludique et culturelle, sur l'île de Tatihou le dimanche 29 juillet 2018. Cette île comprend plusieurs curiosités, telles que la Tour Vauban, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, le musée maritime, des jardins remarquables dont le jardin maritime, un atelier de charpente, une halle à bateaux, un lazaret.

La journée débutera par le trajet en autocar depuis Cormelles le Royal jusqu'au port de Saint Vaast la Hougue où nous embarquerons sur le transport amphibie (il peut rouler ou voguer) pour rejoindre l'Île de Tatihou. Une fois sur l'île nous serons pris en charge par un guide pour une visite guidée historique en extérieur. Suivra la visite libre des jardins.

Après le repas en self-service (plats au choix), boissons non comprises dans le tarif de la journée, visite libre du musée maritime et de ses expositions, puis retour avec le véhicule amphibie vers Saint Vaast la Hougue vers 16 h 15, pour une visite libre du village et de son port avant le retour vers Cormelles le Royal.

Le tarif demandé pour cette journée, transport en autocar grand tourisme compris, est de 40 €. Il est réduit à 26 € pour les abonnés de l'Omacl.

Les inscriptions sont reçues au bureau de l'Omacl, les mercredis après-midi de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h.
Téléphone : 02 31 78 86 83 ;
site internet omacl.com

Des courts de tennis rénovés

Les coups droits long de ligne, services liftés et autres amortis croisés vont bientôt se succéder sur les nouveaux courts de tennis extérieurs cormellois. Comme l'équipe municipale s'y était engagée au début du mandat il y a quatre ans, deux courts de tennis au niveau du stade ont été complètements refaits et le troisième a été rénové avec une nouvelle peinture.

Ce projet de rénovation a été réalisé en partenariat avec Royal Tennis Cormelles, le club de tennis de la Commune. Le chantier de rénovation s'est déroulé en deux phases : la première débutant en novembre 2017 pour le gros œuvre et la seconde fin avril 2018, soit un peu plus de 6 mois de travaux pour un coût total de 185 000 euros.

Nouveau revêtement

Le revêtement « Court sol » en résine qui a été posé sur les deux courts neufs permet aux joueurs de pratiquer leur discipline en fatiguant moins leurs articulations. Cette surface de jeu très souple permet d'avoir une adhérence parfaite au sol même en cas de pluie. Très silencieux, il représente un vrai plus pour les nombreux joueurs et entraineurs du club qui devraient être satisfaits de son agrément de jeu .

Les couleurs ont été choisies en concertation avec le Royal Tennis Cormelles pour rendre plus agréable la pratique de ce sport.

Nouvel accès

Les trois courts de tennis peuvent désormais être accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis l'entrée du stade par un cheminement piéton qui a été réaménagé.

Le court de tennis rénové qui est quant à lui en béton poreux sera prochainement à disposition des cormellois qui le souhaitent en accès libre. Les conditions d'accès vous seront indiquées dans un écho de la vallée ou sur le guide pratique de la commune.

Une inauguration officielle avec l'ensemble des membres de Royal Tennis Cormelles se déroulera le 9 juin prochain.

L'équipe féminine des U12 / U13 est championne du district du Calvados de football

Tournoi intersite ACC Volley - 8 et 9 juin

Le club de volley ball Peugeot Citroën Automobiles Caen organise cette année, le tournoi Inter UP, le 9 Juin 2018 à la halle des sports de Cormelles le Royal.

Le tournoi sera disputé de 8h30 à 19h00 par 80 personnes, qui viennent de 7 sites PSA (La Garenne, Mulhouse, Sochaux, Vesoul, Paris Pôle Tertiaire, Trémery et Caen). Chaque match se jouera en 1 set de 25 points, jusqu'à la finale jouée en 2 sets gagnants de 25 points.

La remise du trophée et des récompenses suite au classement final se fera à l'Orée du Bois de Cormelles le Royal. Nous comptons sur vous pour venir encourager les sportifs !

JEUNESSE

Rythmes scolaires : 4 jours dès septembre

A partir de la rentrée prochaine, les écoles publiques de Cormelles le Royal reviendront au rythme scolaire de 4 jours par semaine. Les élèves travailleront le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Après la concertation qui s'est déroulée à la fin de l'année scolaire, l'éducation nationale a entériné le souhait des parents d'élèves et de la commune de revenir à une semaine de 4 jours pour les enfants cormellois.
Les horaires des écoles seront donc les suivants à la rentrée prochaine :
8h30 / 11h30 et 13h30 / 16h30.

Au regard du travail réalisé et du bilan des temps d'activités périscolaires, les élus cormellois souhaitent continuer à proposer des activités périscolaires aux enfants cormellois, qui auront lieu sur le temps du midi.

Des vacances actives avec le Local Jeunes

Le Local Jeunes, la structure d'accueil et de loisirs pour adolescents de la commune, prépare activement les grandes vacances pour proposer un beau programme d'animations et d'activités aux jeunes cormellois âgés de 11 à 17 ans. Installé à la Pommeraie, le local Jeunes accueille gratuitement les jeunes pour leurs activités. Une participation est cependant demandée aux familles pour les séjours et les sorties.

Au programme cet été

Ouvert du lundi au vendredi les après-midis de 13h30 à 18h30 et les mardis et vendredis soirs de 20h30 à 22h, les animateurs ont concocté de nombreuses sorties (lasergame, bowling, kayak, parc d'attraction) mais aussi des soirées et des jeux (ultimate, murder party…)

Des séjours vacances

Ce ne sont pas moins que deux séjours vacances qui sont proposés cette année aux ados pendant l'été. Ils pourront participer du 9 au 13 juillet au **Raid aventure** organisé en partenariat avec le réseau jeunesse des autres structures jeunesse locales. Au programme : VTT, escalade, tir à l'arc, kayak, géocatching, course d'orientation… pour des vacances fortes en sensations. Et pour finir les vacances, du 27 au 31 août, un séjour **Camping** est proposé à Port en Bessin avec piscines, l'une extérieure et l'autre couverte, city-stade, futsal…

En fonction des places disponibles, vous pouvez encore inscrire vos enfants pour participer à toutes ces activités et séjours auprès du service jeunesse de la commune.
Tél : 02.31.52.12.29.

Le CMJ déborde d'idées et de projets

Les enfants du CMJ, le Conseil Municipal des Jeunes ont présenté le samedi 21 avril dernier aux élus de la Commune leurs idées d'activités, d'aménagements, d'évènements pour les deux années à venir. Ces projets vont être examinés dans les différentes commissions et ceux retenus seront ensuite mis en place dans la commune.

A l'issue de cette présentation, les enfants ont pu inaugurer les nouveaux jeux installés dans le bois de Cormelles et qui avaient été imaginés et pensés par les anciens membres du CMJ. Le thème retenu par les enfants pour cette création était « Robin des Bois ». Ils souhaitaient des endroits où se cacher et escalader. Verdict : une belle réussite pour les nouveaux du CMJ !

Après le déjeuner, ils sont allés en vélo faire des repérages dans la commune pour leurs futurs projets notamment dans les cours des écoles et au niveau du terrain de bi-cross.

Ils sont ensuite revenus à la mairie pour un petit goûter et un jeu sur les collectivités territoriales.

La fin d'année dans les écoles

Le 25 avril dernier avait lieu le Carnaval qui a réuni pour la première fois cette année les trois écoles publiques de Cormelles le Royal. Les enfants ont défilé dans les rues aux sons de la joyeuse Batucada de Vire qui avait été missionnée par les Associations de Parents d'Elèves. Ils étaient accompagnés en tête de cortège par le traditionnel bonhomme Carnaval.

Tous les élèves des classes élémentaires ont eu rendez-vous pour leur cross solidaire organisé cette année le 5 juin sur le stade de Cormelles. Les promesses de dons iront à l'association La Banque Alimentaire.

Pour ces deux événements, les APE de Cormelles ont participé en fournissant goûters, eau et un coup de main pour l'organisation !

Au groupe scolaire des Drakkars

La fête du groupe scolaire des Drakkars aura lieu le samedi 16 juin l'après-midi. avec à 14 h spectacle des primaires et à 15h30 celui des maternelles !

L'APE des Drakkars propose sa traditionnelle kermesse avec stands de jeux pour tous, enveloppes « surprise » et tombola ! L'aide des parents est indispensable pour ouvrir un maximum de stands pour les enfants, tenir la buvette et aider à l'installation et au rangement !

La fête aura pour thème « l'eau ».

Attendons-nous à des surprises chantées et dansées par les enfants qui se préparent déjà activement ! On parle de « Hip-Hop » pour les plus grands... et les plus jeunes... ? Rendez-vous le 16 juin.

L'équipe des bénévoles de l'APE est trop peu étoffée ! Un certain nombre de bénévoles ne seront plus là à la rentrée, nos enfants grandissent... ! Prenez contact avec nous dès maintenant pour la rentrée si vous voulez venir grossir nos rangs !
Contact : apedrakkars@gmail.com

A l'école de la Vallée

L'APE de la Vallée Verte a organisé un vide grenier le 3 juin dans l'espace Jean Mantelet avec boissons et restauration sur place.

« Paysageons notre école » Un projet de l'école de La Vallée
Texte rédigé par les CM1-CM2

Le CAUE, une entreprise d'architecture, s'est associé à l'école de La Vallée pour le projet « paysageons notre école ».

Elsa, paysagiste, est venue nous parler de son métier et du projet.
Pour commencer, Elsa nous a demandé de dessiner notre projet et nous a expliqué ce qu'il était possible ou impossible de faire. Le CAUE a réalisé une maquette de l'école afin d'imaginer les projets dans leurs lieux. Ensuite, nous avons voté pour nos projets préférés selon chaque lieu : graffiti végétal, jardinage, jeu de la marchande, tableau des humeurs, boîtes à livres, cabane à oiseaux et tipi végétal ont été retenu.

Nous ferons bientôt des ateliers pendant 5 vendredis après-midis dans le but d'améliorer l'école ; avec les élèves de CE1, CE2, CE2-CM1 et CM2 ; mais aussi avec la participation de parents, des maîtresses et du CAUE. Les élèves de CP feront un reportage sur le projet.

Nous remercions la commune pour son aide dans la réalisation de ce projet.

L'inauguration aura lieu le vendredi 22 juin à 16h30.

L'accueil de Loisirs en mode vacances

Depuis le printemps, l'équipe des animateurs de l'accueil de loisirs prépare activement l'été des p'tits loups.

Toutes les deux semaines, des thématiques amusantes et récréatives seront au programme pour les enfants. Des séjours en juillet et en août leur sont également proposés, de quoi passer un été bien rempli.

En fonction des places disponibles, vous pouvez encore inscrire vos enfants pour participer à toutes ces activités et séjours auprès du service jeunesse de la commune.

Tél : 02.31.52.12.29.

ENVIRONNEMENT

Haro sur les insectes !

Les méthodes naturelles pour les éloigner

Moustiques, mites... Ces petites bestioles ne sont pas vraiment les bienvenues chez nous. Voici quelques astuces simples pour vous en débarrasser.

Mites

Moins entêtant et nocif que la naphtaline, le clou de girofle repousse tout aussi efficacement les mites. Pour cela, piquez des citrons ou des oranges de clous de girofle et placez-les dans vos placards : ces bêtes indésirables ne reviendront plus ! Autre astuce, déposez sur vos étagères des copeaux de savon de Marseille, ils parfumeront en même temps agréablement vos vêtements.

Moustiques

Impossible de fermer l'œil à cause de ce moustique qui vous tourne autour ?
Testez ce piège infaillible à base de sucre et de levure de bière, deux ingrédients qui interagissent entre eux et attirent immanquablement les moustiques.
Pour cela, versez 20cl d'eau chaude dans une bouteille coupée en deux, ajoutez 50g de sucre brun, mélangez puis versez 1g de levure de bière sans remuer.
Déposez dessus l'autre moitié de la bouteille, goulot vers le bas. Attirés par le gaz de la fermentation du sucre, les moustiques ne pourront plus ressortir et vous passerez des nuits tranquilles !

Acariens

Pas cher et ultra-efficace, le bicarbonate de soude est le produit miracle contre les acariens.
Pour assainir matelas et oreillers, saupoudrez-en 8 cuillerées à café pour un lit de deux places.
Brossez pour répartir uniformément et laissez agir de quatre à huit heures, puis aspirez.
Vous pouvez aussi utiliser un vaporisateur et diluer une cuillerée à soupe de poudre dans un litre d'eau.
Laissez agir avant d'aspirer.

Semaine du Développement Durable - après-midi jardin, nature et recyclage du 26 mai

CARNET

NAISSANCES

Manon AUBERT	2 février
Maëlys LANGEVIN	26 février
Caroline HUET	3 mars
Assil BOUGUERRA	20 avril
Héloïse LEGER	20 avril
Mathis SAHIN	2 mai

MARIAGES

Grégoire COURTEILLE et Charlotte RABOUTET	28 avril
Nicolas SABA et Clémentine DUPREY	5 mai

BIENVENUE

Two dream's
Organisation d'évènements hippiques
conseils en communication
Tél : 06.12.03.32.25

Clémence Lebouvier, commerciale, cavalière Aurélie CHANTEAU gérante, en charge des relations publique et de la communication Olivier Jacquet responsable commercial, ancien courtier, co-propriétaire de chevaux

DÉCÈS

Jean-Claude DROUIN	31 janvier
Bernadette PORET	2 février
Gérard DUCREUX	5 février
Juliette LAPERSONNE	9 février
Madeleine MESLEM	22 février
Odile VIALY	16 février
Jeannine GIOT	2 mars
Marie LEFEUVRE	7 mars
Thérèse LE POTIER	11 mars
Patrick MARQUIER	14 mars
Jacqueline AUBERT	22 mars
Didier MARIE	18 avril
Caroline AZZOPARDI	21 avril
Agnès DEMEESTÈRE	26 avril
Pierre FALIF	5 mai
Henriette MELYOT	8 mai

NOCES D'OR

Jean et Michelle CARRÉ	5 mai

EXPRESSION

Les élus de la liste « Nouvel Horizon » n'ont pas transmis d'article.

L'AGENDA

JUIN

Sam. 9	• Tournoi inter-sites d'ACC Volley à la Halle des Sports • Assemblée générale de l'ESC Handball à l'Ancienne Mairie • Inauguration des courts de tennis extérieurs
Mer. 13	• Spectacle des ateliers de la Compagnie du Phoenix à l'Orée du Bois • Assemblée générale de Corm'ella Danse à la Pommeraie
Sam. 16	• Festival de jeux Interludes de Faim d'Jeux à l'Orée du Bois et au Parc • Kermesse de l'Association des Parents d'élèves des Drakkars
Mar. 19	• Cours de cuisine du Comité de Jumelage Allemand à l'Orée du Bois
Mer. 20	• Assemblée générale de l'association Cormelloise de Yoga à l'Ancienne mairie • Compétition de pétanque Vétérans triplettes organisée par l'ESC Pétanque au Champ de Foire
Ven. 22	• Assemblée générale de l'Association des Parents d'élèves de la Vallée Verte au Parc • Pique-nique, Concert et Cinéma en plein air organisés par la Mairie dans la Clairière du Bois
Sam. 23	• Assemblée Générale et fête du club de judo à la Halle des sports
Dim. 24	• Fête en famille organisée par la Mairie au Stade
Lun. 25	• Conseil municipal à la mairie
Mer. 27	• Assemblée générale de Royal Tennis Cormelles à la Halle des Sports
Ven. 29	• Championnat départemental des Clubs Vétérans par équipes organisé par l'ESC Pétanque au Champ de Foire
Sam. 30	• Kermesse de l'école de la Vallée

JUILLET

Jeu. 19	• Commémoration de la libération de Cormelles le Royal au Monument aux Morts

SEPTEMBRE

Du Mar. 4 au Mer. 26	• Concours photo à la Médiathèque « les courbes » organisé par le Club photo vidéo
Sam 8	• Challenge Audrey Ade organisé par l'ESC Pétanque au Champ de Foire
Ven. 14	• Goûter de rentrée de Bien vivre sa Retraite à Tout Âge à l'Orée du Bois
Sam. 15	• Portes ouvertes du Club photo vidéo à la Pommeraie
Mar. 18 et Mer 19	• Inscriptions de l'Université Inter-âges à l'Orée du Bois
Dim. 23	• Championnat Départemental des Clubs 1ère division par équipes organisé par l'ESC Pétanque
Mer. 26	• Remise du prix du concours photo « les Courbes » à la Médiathèque
Sam. 29	• Soirée Théâtre organisée par l'OMACL à l'Orée du Bois • Concours triplettes jeunes et doublettes inter-sociétés organisé par l'ESC Pétanque au Champ de Foire
Dim. 30	• Loto d'Apic MX à l'Orée du Bois

OCTOBRE

Ven. 5	• Assemblée générale des Sentiers de l'Orée au Parc
Sam. 6	• Exposition, initiation et bal de Sym Tango à l'Orée du Bois
Dim. 7	• Loto de l'Association des Parents d'élèves des Drakkars à l'Orée du Bois
Mar. 9	• Cours de cuisine du Comité de Jumelage Allemand à l'Orée du Bois
Ven. 12	• Championnat Régional des Clubs Vétérans organisé par l'ESC Pétanque au Champ de Foire
Dim. 14	• Thé dansant de VMEH (Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers à l'Orée du Bois